

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
MAIRIE
616, rue Principale
62120 CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 avril 2014

L'an deux mille quatorze et le cinq avril, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles THOREL, Adjoint au Maire

Présents : Mmes et MM. THOREL Gilles, JAKUBOWSKI Chantal, POTTIEZ Bruno, BOUCHEZ Christèle, LOOSEN Chantal, COQUEMPOT Bruno, AGEORGES Benoit, SOHIER Isabelle, DERAEDT Didier, MESER Delphine, MOREL Guillaume, CAMUS Lydie, PRUVOST Francis, ALBA Jocelyne, BLANQUART Alain

Secrétaire de séance : Mme MESER Delphine

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Gilles THOREL, adjoint au maire selon l'article L2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal dont les noms figurent ci-dessus, installés dans leurs fonctions.

ELECTION DU MAIRE

Conformément à l'article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, c'est à Monsieur Francis PRUVOST, doyen de l'assemblée de présider la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire. Deux assesseurs sont nommés : Monsieur POTTIEZ Bruno et M. COQUEMPOT Bruno.

Monsieur Gilles THOREL a été élu au 1^{er} tour de scrutin avec 12 voix – contre 3 bulletins nuls ou assimilés.

Il a été immédiatement installé dans ses fonctions. Et a pris la présidence de l'assemblée en sa qualité de nouveau maire.

NOMBRE D'ADJOINTS

Le conseil municipal fixe à 3 le nombre d'adjoints

ELECTION DES ADJOINTS

La liste JAKUBOWSKI Chantal / POTTIEZ Bruno / BOUCHEZ Christèle, a été élu au 1^{er} tour de scrutin avec 12 voix – contre 3 bulletins nuls ou assimilés.

- Mme JAKUBOWSKI Chantal, 1^{er} adjoint au Maire
- M. POTTIEZ Bruno, 2^{ème} adjoint au Maire
- Mme BOUCHEZ Christèle, 3^{ème} adjoint au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

INSTALLATION DES COMMISSIONS

Elle aura lieu lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,

Delphine MESER

Le Maire,

Gilles THOREL